

SCPLECOQ-VALLON & FERON-POLONI

Avocats

14, rue Jacques Bingen 75017 PARIS

Tél. : 01.53.04.97.77 – Fax 01.53.04.97.78

Toque L 187

AFFAIRE ARISTOPHIL

-

NOTE DU 17.11.2016

Madame Monsieur,

L'objet de cette note est de vous tenir informés du déroulement de la procédure intentée devant le Tribunal de grande instance de Paris contre les établissements bancaires.

Lors de la dernière audience de Mise en état, le magistrat nous a demandé de produire un bordereau détaillé des pièces que nous avons versé au débat pour le compte de chacun de nos clients.

Cette demande est justifiée par le caractère volumineux de cette communication, qui nécessite, selon le Juge de la mise en état, une présentation de notre bordereau de pièces différente de celle que nous avons adoptée.

Nous devons donc faire droit à cette demande pour le 5 janvier prochain. Le magistrat examinera ce document lors de la prochaine audience de Mise en état qui aura lieu le 26 janvier suivant. Lors de cette audience nous réclamerons la délivrance par le Juge d'une injonction de conclure à nos adversaires.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de la procédure à l'issue de cette prochaine audience.

Nicolas LECOQ-VALLON